



Conseil de quartier

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

SECTEUR 2

Compte-rendu réunion du 17 octobre 2008

18h30 local du CCF

Ordre du jour :

- Présentation de la démarche participative à la Bouilladisse
- Film « Paroles des quartiers »
- Débat libre

Elus: Mmes Joëlle BATTESTINI, Hélène CORTAREDONA, MM. Serge COUCOULIS, Muriel HENRY, Jean-Paul LONG, Josiane MARNETTO, Cyrille PALLIANI

Intervenant: M. Guy PAGHATI, Responsable des services techniques

En préambule du lancement du conseil de quartier, l'information a été donnée par les élus sur la délibération lors du Conseil Communautaire (l'Agglo) du 1^{er} octobre 2008 du démarrage du processus de concertation publique dans le cadre de la création du lycée à La Bouilladisse et de la Zac de la Chapelle. De ce fait, la commune prendra acte de cette décision lors du conseil municipal du 5 novembre qui délibérera sur les modalités de cette concertation. L'ensemble de la population sera ensuite très largement consulté sur ce projet.

A la suite de cette information et après le visionnage du film « Paroles des Quartiers », le débat public libre a pu se tenir, et les thèmes suivants ont été abordés :

PROPRETE – ENVIRONNEMENT

☞ **M. DONSIMONI** intervient pour faire remarquer que les poubelles comme les points d'apport volontaire de tri sélectif débordent régulièrement. Il est réclamé plus de containers notamment au chemin des Marcellines où il apparaît qu'un container à mi parcours serait le bienvenu vu la longueur du chemin (à peu près 800 m).

☒ **Action immédiate :** *M. SERGE COUCOULIS, après visite sur le terrain avec l'agglo suite à cette réunion, précise qu'il est impossible pour le camion de passer chemin des Marcellines pour faire la collecte, pour le moment 2 containers sont existants aux Gorguettes (face chemin des barres) et 2 à l'entrée justement du Chemin des Marcellines. A suivre si cela ne suffit toujours pas.*

Une habitante fait également la proposition de mettre en place le tri sélectif individuel avec paiement au poids de déchets.

☒ **Réponse en séance :**

Au niveau du Territoire, c'est pour le moment le tri par PAV (point d'apport

volontaire) qui a été retenu, mais les élus s'engagent à relancer les actions de sensibilisation auprès de l'ensemble de la population, pour une gestion du tri à la source plus efficace. L'expérience du tri sélectif individuel menée sur la commune de la Penne sur Huveaune n'est pas concluante pour l'instant.

- ☞ L'incivilité est montrée du doigt puisque malgré l'élargissement des plages d'ouverture de la déchetterie (intervention sur ce sujet de **M. GOLFETTO**), malgré le service d'enlèvement des encombrants, les habitants sont nombreux à déplorer les décharges sauvages.
- ☞ **M. Guy PAGHATI** précise qu'il ne faut pas hésiter à téléphoner aux services techniques municipaux pour informer de ces méfaits.
- ☞ Un riverain évoque aussi la nécessité de dresser des procès verbaux et plusieurs habitants demandent plus de répression pour lutter contre ces actes d'incivilité.
- ☞ **M. LEDEUIL** aborde la spécificité du traitement des déchets médicaux. Les pharmaciens sont organisés pour l'évacuation de leurs déchets et les habitants doivent s'acquitter d'un abonnement payant pour utiliser la borne de collecte, ce qui est une charge financière pour les malades, et peut inciter les plus démunis ou les moins scrupuleux à s'en débarrasser dans les containers à déchets ménagers.

☒ Réponse apportée en séance : **M. ANDRE JULLIEN** précise que l'Agglo travaille sur ce dossier pour aboutir à la création d'une nouvelle filière de tri de ces déchets à risques infectieux, d'ailleurs à compter du 3 novembre 2008, une cinquantaine de pharmacies du Territoire remettront gratuitement une boîte à déchets à leurs clients, puis les récupéreront et les collecteront mensuellement.

- ☞ Des riverains du chemin de la grotte, dont **M. et Mme GRANIER** font remarquer que l'accès piéton à la grotte du tonneau a été coupé par le propriétaire de la dernière maison du chemin.

☒ Action immédiate : Le groupe d'élus s'est déplacé le 26 octobre et a constaté que l'accès a été rétabli par le propriétaire.

- ☞ **Mme GASQUET** répond immédiatement aux principaux intéressés que le sentier, un temps coupé pour travaux de clôture, a été restauré. A suivre.

SECURITE/CIRCULATION

- ☞ Les dos d'âne du chemin des Marcellines sont mal faits et usent prématurément les véhicules des riverains, **M. DONSIMONI** demande qu'une autre solution technique soit apportée.
- ☞ **Mmes SEGOND & POINDRON** déplorent que La circulation soit devenue trop importante sur le chemin du Tonneau, entraînant des problèmes de sécurité évidents.
- ☞ Nombreux sont les habitants (dont **Mme AMIDIEU**) qui demandent la mise en place de miroirs et des refuges pour les chemins trop étroits. Des ralentisseurs sont également demandés entre le Tonneau et les Marcellines.

Il y a, à ce sujet, une vive et légitime inquiétude dans l'assistance, quant à la circulation supplémentaire qui sera engendrée par l'ouverture du lycée.

☞ Le croisement du chemin des Gorguettes avec la RND96 est aussi une préoccupation des riverains. Ils s'interrogent (intervention à ce sujet de **M. GRANIER**) sur les aménagements possibles pour sécuriser ce carrefour. Un rond point est évoqué, mais ce projet est coûteux et demande un espace plus grand que celui disponible à cet endroit. On parle aussi d'un tourne à gauche (un refuge) ou d'une ligne continue qui obligerait à descendre jusqu' au rond point suivant pour les automobilistes venant du Nord.

ASSAINISSEMENT

☞ **Mme AMIDIEU** pose la question : à quand le tout à l'égout aux Gorguettes ?

☒ Réponse apportée en séance : *M. José MORALES répond que ceci est de la compétence de l' agglo et qu'une étude est en cours. Il est remarqué que l'extension du réseau permettra une densification de l'urbanisation.*

URBANISME

☞ Plusieurs personnes dans la salle, dont **M. LEDEUIL** demandent plus d'homogénéisation au niveau des zones constructibles et plus de cohérence comme par exemple, permettre la construction d'une clôture si l'on a accordé au préalable un permis de construire pour une maison individuelle.

☒ Réponse apportée en séance : *la commune doit transformer son POS actuel en Plan Local d'Urbanisme en 2009/2010. A cette occasion, la réflexion se fera dans son ensemble mais aussi zone par zone suivant une multitude de critères.*

Certains s'interrogent sur des constructions illicites qui font pourtant l'objet de poursuites judiciaires.

Une question dans l'assistance est posée sur le statut du chemin des Barres qui est privé sur sa partie haute et communal sur sa partie basse. Certains riverains souhaitent qu'il devienne communal dans son intégralité mais d'autres craignent que le trafic n'en soit que plus grand. Les réactions à ce sujet restent très partagées.

☞ **M. GRANIER** souligne la nécessité du futur lycée qui devrait, quant à lui, se placer au plus près du CD45. Concernant la construction future de logements sociaux il espère que la priorité sera faite aux Bouilladissiens, notamment les jeunes du village.

☒ Réponse apportée en séance : *Mme Muriel HENRY atteste de la volonté forte de la municipalité de répondre à cette légitime préoccupation, avec pour preuve, sur le programme du centre du village (résidence : Les Micoucouliers) l'attribution de 22 logements sur 27 à des habitants issus de La Bouilladisse. Or au départ il n'y a pas de quota d'appartement réservés à la commune. Seuls le bailleur, le Conseil Général, la préfecture ont droit à un certain nombre de logements.*

VOIRIE

- ☞ **M. DONSIMONI** souligne qu'une grosse pierre doit être enlevée face au transformateur (angle Chemin des Marcellines/Chemin des Gorguettes).
- ☞ **M. GRANIER** propose que l'aménagement du chemin des Gorguettes soit inclus dans le projet d'urbanisation découlant du futur lycée.
- ☞ Au goût de plusieurs habitants de ce secteur, l'éclairage public n'est pas assez important et la signalétique mérite aussi que l'on s'y attarde.

VIE DE QUARTIER/ANIMATION

- ☞ **M. GOLFETTO** intervient au sujet des ados qui n'ont pas de lieu d'accueil. Il s'inquiète au nom des habitants sur le fait qu'il n'existe pas grand-chose en terme d'activités pour cette tranche de la population. Le stade est fermé le soir et le week-end. Il faudrait leur laisser des créneaux d'utilisation des installations.
- ⊗ Réponse en séance : *M. J. Paul LONG rappelle que le Centre de Loisirs LEO LAGRANGE accueille les jeunes jusqu'à 16 ans.*
- M. GOLFETTO** précise que ces ados ne souhaitent pas forcément aller au centre aéré.
- ⇔ Pour information : *M. Cyrille PALLIANI souligne qu'il y a une volonté forte de la majorité municipale de créer et de développer de nouveaux centres d'intérêts pour cette tranche d'âge, pré-ados et ados), c'est un projet qui sera concrétisé en concertation avec les jeunes mais également avec les principaux acteurs de l'animation jeunesse.*
- ☞ Plusieurs intervenants évoquent également la difficulté de faire sortir les gens, ce qui ramène La Bouilladisse à cette image de village dortoir.
- Mme GOLFETTO, Mme LEDEUIL** suggèrent aussi de décaler le marché au week-end pour rassembler plus de monde et inciter les marchands à venir plus nombreux, elles souhaitent un plus grand dynamisme commercial et culturel.
- ☞ Plusieurs habitantes dans l'assistance s'inquiètent du manque de place à la crèche et cela devient très problématique.
- ⊗ Réponse en séance : *Mme Muriel HENRY prend en compte cette remarque et tout en soulignant que nous avons une crèche communale depuis 1992, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes. La Municipalité étudie toutes les solutions possibles (une autre crèche peut-être associative, agrandir l'existante, créer un relais d'assistantes maternelles...) afin d'être encore plus efficace dans ce domaine de l'accueil de la petite enfance.*

La réunion s'est clôturée à 20 heures 15.

Les Elus remercient l'ensemble des participants à cette réunion mais également celles et ceux qui ont apporté leurs avis et suggestions, par e-mail et par coupon réponse. Comme convenu, **la prochaine réunion du conseil de quartier du secteur 2, se tiendra courant du 1^{er} trimestre 2009** (date, lieu et horaires seront communiqués ultérieurement).

Les Elus en charge de la Démocratie Participative
de La Bouilladisse